



La Commission Sportive

Lyon, le 03 janvier 2024

Nos Réf. : ST - DM L N°040

Destinataires : Gsas Ara, Membres du  
Comité Directeur, Membres de la  
Commission Régionale Sportive

**COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE**  
**Compte Rendu N° 02**  
**Réunion en visio à 9h le 22 décembre 2023**

**En instance d'adoption**

Présents :

Messieurs	Daniel Maisonnial	Président CRS
	Gilles Wojciechowski	Membre CRS
	Bernard Thivillier	Membre CRS
Madame	Sandrine Lurol	Membre CRS

Excusés : Richard Smouts Membre CRS  
Jérôme Mialon Membre CRS

Absents : François De Tschudy Membre CRS  
Emmanuel Juchereau Membre CRS

**1. CDF et TQ coupes régionales**

- Point après 3 tours CDF  
Sur 174 équipes engagées, il en reste 56 encore qualifiées, 27 masculines et 29 féminines.
- TQ et Poules Elite

Catégories	M13M	M13F	M15M	M15F	M18M	M18F
TO Région	13	9	14	16	18	24
4 <sup>ème</sup> Tour CDF	7	5	5	8	8	13

**Rappels :**

- Les qualifiés pour le 5<sup>ème</sup> tour de CDF sont directement en finales régionales à 9.
- Les éliminés au 4<sup>ème</sup> tour CDF sont automatiquement reversés en poules Elite à 9 qui sont complétées par les 1<sup>ers</sup> des TQ et éventuellement par des 2<sup>èmes</sup>.
- Dans certaines catégories une poule Honneur à 9 sur volontariat est proposée aux non-qualifiés.

Propositions 23/24 en fonction des effectifs

- 2 poules Elite équivalentes sportivement avec si besoin une correction géographique en M18F pour pouvoir y intégrer toutes les 1<sup>ères</sup> du TQ et une poule Honneur.
- 1 poule Elite et une poule Honneur en M18M et M15F, éventuellement en M15M.
- Uniquement une poule Elite en M13 M/F.

## **2. Finale Régionale M11 du 02/06/2024**

- Cette année, cette finale ne sera plus sur inscription libre des clubs mais une finale à 16 équipes par genre avec des quotas de qualifiés par CD en fonction du nombre de licenciés dans les catégories M9 et M11 au 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- 1 seule équipe par club possible.
- Le règlement technique de la finale nationale sera appliqué sur cette compétition.
- Les finales auront lieu dans le 42 cette année, à Rive de Gier pour les filles et à Roanne pour les garçons.

## **3 Finale régionale CDF Compet Lib**

- Cette finale à 6 ou 8 équipes suivant le nombre de CD y participant, aura lieu le dimanche 7 avril 2024. Un appel à candidature sera lancé pour l'organisation (le 69 en 2022, le 42 en 2023). Le vainqueur représentera notre ligue à la finale nationale.

## **4 Championnats régionaux**

- Point sur les engagements financiers
  - La vérification par le trésorier et le service comptable est en cours mais à priori tous les clubs sont en règle.
  - Rappel : Le montant de l'engagement n'est plus à verser en juin mais sur réception de facture après la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.
- Point sur les obligations d'arbitrage
  - Situation très décevante car 13 arbitres rattachés à une équipe n'ont pas rempli leur quota de quatre arbitrages à la fin de la phase aller en raison de trop d'indisponibilités.
  - Ces équipes sont donc sous la menace d'une mesure de relégation en fin de saison si le quota annuel de dix arbitrages n'est pas atteint.
  - D'autre part, deux équipes en Région F (Pays Voironnais et Villette PB) n'ont toujours pas d'arbitre rattaché. La sanction est identique.

## **5 Modification du système d'accession en Région**

- Rappel :  
Actuellement les 6 CD ou groupement de CD (03/15/63 – 26/07 – 38/73– 42/43 – 69/01 – 74), propose en fin de saison une équipe à l'accession. Tous n'organisent pas un championnat identique en nombre de participants, de type de licences et de jours de compétition. Ces 6 équipes remplacent les équipes classées 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> de chaque poule régionale. Un classement des repêchables avec les 8<sup>èmes</sup>, les 9<sup>èmes</sup> et les 2<sup>èmes</sup> des championnats départementaux volontaires, est établi en cas de places libres.

- Demande pour 2024/2025 :  
Les CD 69 et 01 organisent un championnat commun dans les 2 genres avec cette année près de 20 équipes par genre. Ils ne disposent que d'une montée directe et au vu de leurs effectifs ils souhaiteraient en avoir une 2<sup>ème</sup> automatique.

Après une longue discussion, diverses solutions sont envisagées et d'autres sont aussi possibles. Elles seront étudiées au prochain Co Dir avant une présentation aux clubs à l'AG de juin.

- a. Maintien du règlement actuel
- b. Maintien + ajout de barrages entre les 7<sup>èmes</sup> et les deux meilleurs seconds départementaux
- c. Maintien + TQ regroupant les 2<sup>èmes</sup> des CD volontaires, le vainqueur recevant ensuite le meilleur 8<sup>ème</sup> pour la place de 1<sup>er</sup> repêchable, le perdant devenant le 2<sup>ème</sup> repêchable et le moins bon 8<sup>ème</sup> le 3<sup>ème</sup> repêchable.
- d. 4 descentes (9<sup>èmes</sup> et 10<sup>èmes</sup>) pour 4 montées (les 4 premiers CD dans le classement au nombre de licenciés senior, M21 et M18 dans chaque genre). 1 ou 2 TQ pour attribuer les places de repêchables avec les deux 8<sup>èmes</sup>, les 1<sup>ers</sup> des CD non promus automatiquement et les 2<sup>èmes</sup> des 4 premiers CD du classement.
- e. Passage à 3 poules de 10 en Région

Règle de qualification des joueurs : 3 inscriptions (toutes catégories) sur une feuille de match de l'équipe avant le TQ.

**Le Président  
Daniel Maisonnial**